



Commune mixte

2807 PLEIGNE

BULLETIN D'INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

N° 174

RAPPEL – Dépôt de cendres à la place compostage

Le Conseil communal a été informé que des cendres sont régulièrement déposées à la place de compostage.

Au vu des risques d'incendie, les cendres doivent être déposées dans la benne dédiée aux déchets inertes installée à la déchetterie Mister Tri.

Déchetterie Mister Tri – Rappel des horaires d'ouverture

Mister Tri est ouvert le **samedi matin de 9h00 à 11h00** et le **1^{er} mercredi de chaque mois de 17h00 à 18h00**.

Pour la tranquillité des voisins, il est **strictement interdit** de déposer des déchets **en-dehors de ces horaires**.

Horaire estival du bureau communal

Du 6 juillet au 14 août y compris, le bureau communal sera ouvert uniquement le jeudi de 14h00 à 17h00.

L'administration sera complètement fermée du vendredi 17 juillet au vendredi 7 août 2026 inclus.

En cas d'urgence durant cette période, vous pouvez prendre contact avec le maire, Stéphane Brosy, au 079 209 27 19, ou le vice-maire, Gérald Chételat, au 079 310 04 37.

Déclaration d'impôt 2025

Durant la période de fermeture du bureau communal, nous vous conseillons d'envoyer votre déclaration d'impôt 2025 directement au Service des contributions, Rue de la Justice 2, 2800 Delémont. Ceci vous évitera des frais de rappels !

Permis de construire

Nous vous informons que les permis de construire déposés après le 8 juillet 2026 ne seront traités qu'à partir du 17 août 2026.

Pique-nique canadien organisé par la Commission culturelle

Pique-nique canadien du village pour partager un moment convivial (chacun apporte ses victuailles), **dimanche 28 juin dès 11h00**, ouvert à tous les habitants de la Commune de Pleigne !

Tables et bancs à disposition sur la place derrière le bâtiment scolaire.

Merci aux intéressé.es de s'inscrire au 079 728 47 80 (Ornella) jusqu'au lundi 22 juin dernier délai, par message ou WhatsApp. Merci de préciser si vous apportez un grill et/ou un parasol et le nombre de personnes.

Conférence – 03.09.2026 à 19h00 (Epicentre)

Une soirée pour comprendre l'électrohypersensibilité (EHS) ou Syndrome d'Intolérance aux Champs Électromagnétiques (SICEM).





Commune mixte

2807 PLEIGNE

Raccordement à la fibre optique

L'entreprise Cablex a récemment informé le Conseil communal que les travaux concernant les raccordements à la fibre optique vont débuter plus rapidement que prévu. Il est encore possible de conclure un contrat avec Swisscom ou Cablex.

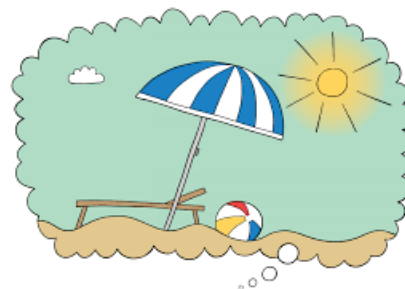
Les tirages de câbles dans les bâtiments seront en principe réalisés jusqu'en fin d'année.

Environ 50% de ceux-ci seront connectés à la fibre optique dans le courant du premier semestre 2027. Ces branchements sont totalement gratuits, s'ils sont effectués dans la phase initiale des travaux.

Les propriétaires qui renoncent à se connecter et qui souhaiteraient le faire plus tard devront s'acquitter des frais correspondants. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser à M. Emmanuel Casadei au 058 221 06 56 ou wro.real13@cablex.ch.

Dates à retenir

28.06.2026	Pique-nique canadien
11.09.2026	Sortie des retraités
27.09.2026	Votations fédérales
29.11.2026	Votations fédérales



Le Conseil communal vous souhaite un bel été et de bonnes vacances !

Les informations figurant dans ce bulletin ont été approuvées par le Conseil communal.

Pleigne, le 16 juin 2025

LE CONSEIL COMMUNAL